

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

6, RUE PRINCIPALE SUD

AVIS public est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

QUE le propriétaire du bâtiment situé au 6, rue Principale sud, lot 4 848 504 du cadastre du Québec, a présenté à la Ville de Sutton une demande afin d'obtenir, en vertu du *Règlement relatif à la démolition d'immeubles* numéro 261, l'autorisation de démolir le bâtiment situé à l'adresse concernée.



QUE toute personne qui veut s'opposer à cette démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, soit le ou avant le 25 juillet 2020, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville de Sutton, à savoir M. Jonathan Fortin, en déposant son opposition écrite motivée avant le **25 juillet 2020**, dans la boîte de dépôt de l'hôtel de ville située au 11 rue Principale Sud, à Sutton (J0E 2K0) ou par courriel au ville@sutton.ca et ayant comme objet « Avis de démolition – 6, rue Principale sud ».

Donné à Sutton, ce 15ième jour de juillet de l'an 2020.

Jonathan Fortin, L.L.B Greffier